

Fonds de valeur d'actions internationales couvert contre les risques de change

Catégorie F CAD

EN DATE DU 31 MARS 2026

APERÇU DU FONDS

Ce fonds investit surtout dans des titres de participation et des titres de participation connexes d'émetteurs internationaux, tout en couvrant le risque lié aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et les principales devises. Le conseiller en valeurs n'investira pas dans les titres d'émetteurs canadiens ou américains.

PROFILS DES FONDS

Date de création	janvier 2019
Total des actifs nets (\$CA) En date du 2026-03-31	4,5 millions \$
VLPP	16,0361 \$
RFG (%) En date du 2025-12-31	1,29
Frais de gestion (%)	Négociable
Asset class	Actions internationales
Devise	\$CA
Placement minimal	250 000 \$ (initial) / 25 \$ (supplémentaire)

Niveau de risque²



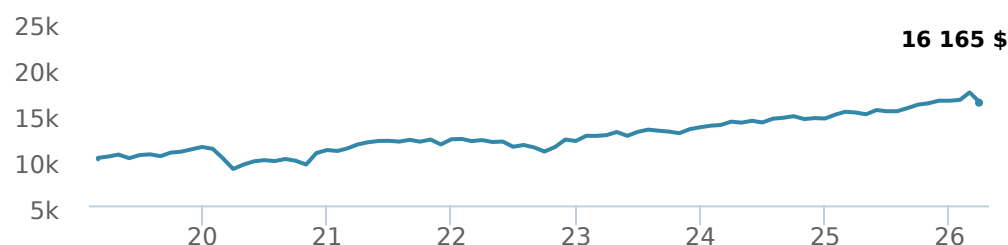
CODES DES FONDS

F	80593
E	FAI 16675 FAR ES* 16875 FR ES* 16575
I	16475

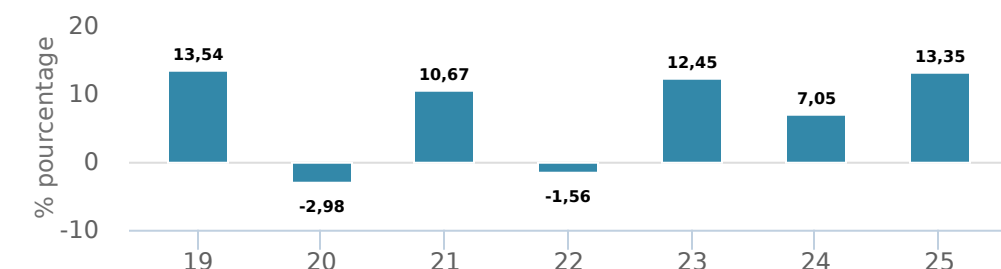
*Pas de nouveaux achats directement dans les fonds "switch only".

RENDEMENTS¹

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
-1,30 %	-6,50 %	-1,30 %	1,30 %	7,10 %	8,60 %	6,80 %	-	6,90 %

*Since performance inception date

CI PREFERRED PRICING⁴

Montant investi	Réduction combinée des frais
500 000 \$ et plus	0,00 %
1 000 000 \$ et plus	0,02 %
2 500 000 \$ et plus	0,13 %
5 000 000 \$ et plus	0,25 %

GESTIONNAIRES



Altrinsic Global Advisors, une société fondée par John Hock et ses associés, suit une stratégie de valorisation dans le cadre de ses recherches de sociétés de qualité supérieure, mais sous-évaluées, à l'échelle mondiale.



John Hock



John DeVita



Rich McCormick

Fonds de valeur d'actions internationales couvert contre les risques de change

Catégorie F CAD



EN DATE DU 31 MARS 2026

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁵

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Actions internationales	78,71 %	Services financiers	30,86 %	Canada	20,47 %
Espèces et équivalents	21,28 %	Espèces et quasi-espèces	21,28 %	Autres	16,61 %
Autres	0,01 %	Biens de consommation	13,34 %	Japon	11,77 %
		Soins de santé	9,82 %	Royaume-Uni	10,32 %
		Biens industriels	7,35 %	Allemagne	9,08 %
		Services industriels	5,10 %	France	8,53 %
		Énergie	3,95 %	Irlande	8,19 %
		Technologie	3,30 %	Suisse	5,74 %
		Services aux consommateurs	2,61 %	Pays-Bas	5,53 %
		Autres	2,39 %	Bermudes	3,76 %

REPARTITION DANS LES FONDS SOUS-JACENTS

	Secteur	(%)
1. Catég soc val act intl cvt cont rsq chng I	Fonds commun de placement	99,90 %

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Fonds de valeur d'actions internationales catég I	Fonds commun de placement	82,17 %
2. Cash	Espèces et quasi-espèces	16,83 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Placements CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels (après déduction des frais payables par le Fonds) qui prennent en compte les variations de la valeur des titres et le réinvestissement de toutes les dividendes/distributions, mais ne prennent pas en compte les frais d'acquisition, de rachat, de distribution ni autres frais divers ou l'impôt sur le revenu à payer par chaque porteur de titres qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

² Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

⁴ Les réductions des frais offertes dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI s'appliquent aux frais de gestion et d'administration lorsqu'au moins 100 000 \$ d'actifs sont détenus.

⁵ Portfolio allocations will fluctuate over the life of the mutual fund as the portfolio holdings and market value of each security changes. The portfolio manager(s) may change the portfolio allocations in some or all of the sectors.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

©Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. © CI Investments Inc. 2026. Tous droits réservés. « Partenaire de confiance en matière de patrimoine^{MC} » est une marque de commerce de CI Investments Inc.

Publié en avril 2026